

PROJET D'ACCUEIL SPECIFIQUE

Vacance d'Octobre 2020

Accueil de Loisirs Mille Bulles

Table des matières

| | |
|--|-----------------------------|
| LES CONDITIONS D'ACCUEIL | 3 |
| LA FACTURATION | 4 |
| LIEU D'ACCUEIL | 5 |
| ENCADREMENT | 6 |
| RESPECT DES REGLES SANITAIRES ET GESTES BARRIERE - AMENAGEMENT | 7 |
| Restauration..... | 7 |
| Utilisation des locaux | 8 |
| Activités et affichage..... | 9 |
| Transport..... | 10 |
| DROIT A L'IMAGE | Erreur ! Signet non défini. |
| Autorisation parentale | Erreur ! Signet non défini. |
| Attestation d'acceptation du règlement de fonctionnement de l'accueil de loisirs | Erreur ! Signet non défini. |
| Mille Bulles Espace de vie locale..... | Erreur ! Signet non défini. |

LES CONDITIONS D'ACCUEIL

L'accueil est déclaré à Jeunesse et sports et adapté pour répondre aux directives gouvernementales actuelles. L'équipe adapte les activités du quotidien pour assurer la protection des enfants et la protection du personnel.

L'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 19 au vendredi 30 Octobre 2020.

Il nous est possible d'accueillir **3 groupes par jour (de 12 à 18 enfants par groupe)**. Les familles doivent avoir au préalable **inscrits** leurs enfants. Pour éviter les attroupements devant l'accueil, les parents ont la possibilité de déposer leur enfant le matin entre 7h30 et 9h30 et venir chercher leur enfant le soir entre 16h30 et 18h30. Les familles seront accueillis le matin au niveau de la troisième porte côté stade.

Merci de mettre à jour le dossier
sanitaire de votre enfant :

- Fiche sanitaire de liaison
- La photocopie des vaccins
- Deux dernières pages du règlement de fonctionnement

Le protocole sanitaire d'accueil est actualisé en fonction des normes départementales. Il est disponible sur le site Internet Mille Bulles et affiché dans les locaux.



LA FACTURATION

Les tarifs varient en fonction de votre quotient familial

Afin qu'une journée ne vous soit pas facturée :

- Merci de nous fournir un certificat médical si votre enfant est suspecté pour le Covid-19 ou s'il est malade
- Pour toute absence merci de nous prévenir au minimum une semaine avant le jour d'absence

LA GRILLE DE TARIFICATION POUR UNE JOURNÉE COMPLETE A COMPTER DU 1^{ER} MARS 2018 EST :

| TARIF | Pays Civraisien | HORS Pays Civraisien |
|--|---------------------|----------------------|
| PLEIN TARIF QF 6 (+ de 1200€) | 12.5€ | 13.5€ |
| QF 5 (1001€-1200€) JOURNÉE | 11.5€ | 12.5€ |
| QF 4 (763€-1000€) JOURNÉE | 10.5€ | 11.5€ |
| QF 3 (610€-762€) JOURNÉE | 9.5€ | 10.5€ |
| QF 2 (458€-609€) JOURNÉE | 8.5€ | 9.5€ |
| QF 1 (000€-457€) JOURNÉE | 7€ | 8€ |
| RAMASSAGE sur les communes suivantes : Gençay, Brion, St Secondin, Château Garnier, Sommières, La Ferrière, Champagné St Hilaire et Magné. Aucun ramassage sur les autres communes du pays civraisien n'est assuré. | 2€/enfant/transport | NON ASSURE |



LA GRILLE DE TARIFICATION POUR UNE DEMI-JOURNÉE A COMPTER DU 1^{ER} MARS 2018 EST

| TARIF | Pays Civraisien | HORS Pays Civraisien |
|---|---------------------|----------------------|
| PLEIN TARIF QF 6 (+ de 1200€) | 6.25€ | 7.25€ |
| QF 5 (1001€-1200€) JOURNÉE | 5.75€ | 6.75€ |
| QF 4 (763€-1000€) JOURNÉE | 5.25€ | 5.75€ |
| QF 3 (610€-762€) JOURNÉE | 4.75€ | 5.25€ |
| QF 2 (458€-609€) JOURNÉE | 4.25€ | 4.75€ |
| QF 1 (000€-457€) JOURNÉE | 3.5€ | 4€ |
| REPAS | 2.6€ | 2.6€ |
| TRANSPORT écoles-accueil de loisirs sur les communes concernées après l'école le mercredi en période scolaire: | 2€/enfant/transport | NON ASSURE |

LIEU D'ACCUEIL

Le matin : de 7h30 à 9h00

TOUS les enfants seront accueillis au **niveau de la troisième porte côté stade.**

Les enfants du GROUPE BLEU (CE1 au CM2) resteront dans les locaux sur l'aile parallèle au stade,

Les enfants du GROUPE VERT (PS – MS) resteront dans les locaux sur l'aile parallèle au city stade

Les enfants du GROUPE ORANGE (GS – CP) seront à l'espace Allard la journée.

Le soir :

Vous pourrez récupérer vos enfants comme suit ;

De 16h30 à 17h30 :

Groupe Bleu : Troisième porte côté stade

Il est demandé aux parents de patienter à l'entrée.

Groupe Orange : Porte en bois Espace Allard (*Longer le chemin blanc à gauche du parking*)

Groupe Vert : Troisième porte côté stade

Possibilité d'aller chercher les enfants dans la salle d'activité.

De 17h30 à 18h30 :

Tous les groupes au niveau de la troisième porte à côté du stade



ENCADREMENT

Deux groupes seront accueillis à l'accueil de loisirs. Un autre groupe sera à l'espace Allard. Chaque groupe disposera d'un espace privé (salles d'activités + sanitaires) pour limiter les « mélanges » d'enfants.

Les animateurs :

L'équipe sera composée de 4 à 7 animateurs selon les journées et les sorties



La direction

La direction sera assurée par Marie GUICHARD

RESPECT DES REGLES SANITAIRES ET GESTES BARRIERE - AMENAGEMENT

Restauration

L'accueil de loisirs fournira le repas du midi ainsi que les goûters.

Les repas seront confectionnés à la cantine de l'école par les cuisinières selon les normes sanitaires en vigueur. Tous les groupes déjeuneront dans la cantine dans des espaces bien définis. Des pique-niques pourront être organisés lors de sorties spécifiques.

Chaque enfant devra dès son arrivée se laver les mains avec du savon et de l'eau. En cas de doute dans la journée, l'accueil de loisirs prendra la température de l'enfant. Si au cours de la journée, un enfant présente des symptômes, il sera isolé du reste du groupe et un de ses parents devra venir le chercher pour une consultation médicale. En fonction du diagnostic, une déclaration sera faite auprès des services de Jeunesse et Sports.

Du gel Hydro alcoolique sera à disposition des familles et de l'équipe pédagogique.

Chaque groupe disposera : de mouchoirs jetables, d'une solution Hydro alcoolique, de masques pour les encadrants, de savon, d'un bloc sanitaire par espace. L'accueil de loisirs est équipé d'un thermomètre frontal.

Les enfants et adultes encadrants seront invités à se nettoyer les mains à leur arrivée, avant et après chaque activité, après s'être mouché, après être allé aux toilettes, avant et après le repas....



Utilisation des locaux

Chaque jour après l'accueil, un agent d'entretien procèdera à la désinfection des locaux (tables, poignées de portes, sanitaires, sols, interrupteurs).

Une personne sera en charge de désinfecter régulièrement les poignées de porte, les sanitaires et les jeux au fur et à mesure où ils sont utilisés.

Cette personne sera un des animateurs du groupe.

Les encadrants devront porter un masque pour toutes les activités à l'intérieur et à l'extérieur de l'accueil de loisirs même si la distance réglementaire d'un mètre peut être respectée.

Plusieurs fois par jour, les salles utilisées seront aérées.

Chaque enfant sera invité à mettre ses vêtements sur un porte manteau attribué à chaque groupe.

Pour les plus jeunes : dans la salle de sieste les lits seront NOMINATIFS (oreiller, draps et couverture). Les lits seront espacés d'au moins un mètre dans la pièce.



Activités et affichage

Des affichages permettront de rappeler aux enfants et adultes les règles sanitaires en vigueur.

Lors des journées de préparation, tous les membres de l'équipe ont participé à l'écriture d'un document annexe au projet pédagogique qui précise :

- Les aménagements dû au respect du protocole sanitaire
- Les modalités d'adaptation pour prendre en compte les besoins spécifiques des enfants après la période de confinement (temps de parole, d'échanges, nécessité de proposer des activités diversifiées, de permettre à chacun de s'exprimer sur son ressenti, permettre à chaque enfant de choisir de ne pas participer...)

Les activités en extérieur seront privilégiées.

Les sorties à proximité du lieu d'accueil sont autorisées dans les bibliothèques, petits musées, parcs et jardins qui seraient ouverts, sous réserve du respect des restrictions nationales ou locales d'accès à ces équipements. Le groupe en sortie ne peut être trop conséquent.



Transport

Il est demandé aux familles de n'inscrire leur enfant qu'en cas d'impossibilité de déplacement.

Le véhicule fera l'objet, après son utilisation d'un nettoyage et d'une désinfection dans les mêmes conditions que celles applicables aux locaux.

Le chauffeur portera un masque ainsi que les enfants âgés de plus de 11 ans.

Les seules communes concernées par le ramassage en bus sont les suivantes : Brion, Saint-Secondin, Château-Garnier, Sommières du Clain, La Ferrière Airoux, Champagné-Saint-Hilaire, Magné et Gençay.



